

QUESTIONS SOCIOPOLITIQUES

RAPPORTS DE DOMINATION

Des anciennes galères aux nouveaux galériens

Pour citer cet article

BAZIN H [1992], Rapports de domination, Des anciennes galères aux nouveaux galériens, in PEPS No 39, Ed. Association Paroles Et Pratiques Sociales, pp.16-21.

Résumé

Si nous mettons les différents types de rapports de domination dans une perspective historique, nous apercevons qu'ils répondent à un certain nombre de critères. Qu'il s'agisse de l'esclavage, du servage, de la domesticité, de la colonisation du sous-prolétariat et du prolétariat, ces produits de la domination, au-delà des contextes particuliers, correspondent à des conditions d'exploitation d'un peuple sur un autre, et-ou d'une catégorie sociale sur une autre.

Table des matières

ESCLAVAGE ET COLONISATION DE PEUPEMENT

LE COLONIALISME SOUS BONAPARTE

COLONISATION D'EXPLOITATION

Le pacte colonial

La bourgeoisie colonisée

La concentration urbaine

Profits et contrôle

L'apartheid

LES RELATIONS DE DOMINATION

La relation paternaliste

La relation concurrentielle

NOUVEAUX ESCLAVES

Les conditions d'une domination peuvent être résumées en trois principales :

- Le dominé doit participer à son assujettissement (*sujétion*), pour cela l'exploiteur s'évertuera à rendre le « corps docile » (*aliénation*)
- Le *gain* tiré de l'exploitation doit être supérieur au coût d'investissement dans l'asservissement des exploités (*séparation* et *stratification*)
- Le dominateur doit faire apparaître comme *légitime* la domination et tentera continuellement de se justifier (*idéologie* et *mythologie*)

Dans le système (ou complexe) de la domination ces trois conditions sont intimement mêlées dans le temps et l'espace puisque c'est une de ses caractéristiques de s'ingénier à la confusion entre le « faux » et le « vrai », ou encore, entre le *mythe* et le *fait objectif*. Je chercherai donc à les séparer dans un premier temps.

Si la troisième condition, l'idéologie, chapeaute l'ensemble, c'est la seconde, l'aspect économique, qui en constitue le pivot et imprime son évolution à la première, la technologie du pouvoir. C'est donc par cette seconde que nous commencerons : le rapport économique constitue l'objet de ce premier article.

Le dominateur est avant tout un exploiteur et le dominé un exploité. Ceci ne veut pas dire pour autant que l'exploitation économique est la seule motivation du dominateur et la seule caractéristique du rapport de domination.

Il existe d'autres aspects que ne couvre pas l'analyse marxiste puisque la relation esclavagiste ou coloniale est avant tout une relation de peuple à peuple avant d'être de classe à classe, et la

séparation - cause de l'aliénation - dépasse celle d'avec l'outil de production pour rejoindre une séparation absolue, au plus profond de l'être « épidermique ».

Le colonisé ouvrier, l'ex-esclave, est doublement exploité : avant tout comme colonisé (ou homme de couleur) puis ensuite comme travailleur. La différence est importante : le dominateur blanc, de même classe sociale, lui aussi exploité, sera comparativement un privilégié car il bénéficiera en tant que Blanc des avantages inhérents au système d'oppression raciale.

En fait, c'est dans la période néo-esclavagiste et néo-coloniale qu'apparaîtra une relation de classe à classe à travers la *stratification ethnique*, mais là encore, la classe sociale ne pourra à elle seule, rendre compte de toutes les conditions de l'exploitation.

ESCLAVAGE ET COLONISATION DE PEUPEMENT

Tant que l'activité humaine était plus destructrice (cueillette) que productrice (culture, industrie), la force du travail humain ne produisait pas d'excédents appréciables. L'étranger était un concurrent et la guerre servait à accroître les zones d'exploitation. L'introduction du bétail, du travail de la terre, des métaux dégagea une production positive : la richesse pouvait naître de l'utilisation du travail d'autrui et corrélativement de l'inégalité de ces conditions de travail. L'étranger devenait une main d'œuvre potentielle et la guerre constituait un « mode d'acquisition naturel », on chassait les esclaves comme pour la chasse avec les bêtes fauves.

Ainsi est née l'idée « d'homme cheptel » : pareil au bétail, l'homme pouvait être loué ou cédé à bail. Ses risques de fuite étaient couverts par le système d'assurance spécial. Et quand il devenait plus difficile de se procurer des têtes, on développait l'élevage¹. On établissait encore au 18ème siècle des listes des races d'esclaves avec leurs caractéristiques du point de vue de leur emploi possible.

La facilité de ce mode d'exploitation explique sa longévité puisque ce n'est qu'au milieu du 19ème (1848 pour la France) qu'il fut officiellement aboli mais il continua sous la forme du « travail forcé », lui-même aboli en 1946. La déclaration universelle des Droits de l'homme de 1948 confirma la suppression de toute forme de travail esclave qui pourtant maintient encore aujourd'hui beaucoup d'hommes dans la servilité.

L'esclavage dans la société antique faisait partie de l'économie domestique. Les esclaves formaient la base matérielle du corps social : la cité fonctionnait par eux mais pas pour eux. Il fallait décharger les citoyens des occupations domestiques.

Dans l'ère moderne c'est la colonisation de peuplement qui fournit à l'esclavage une force redoublée produisant une des plus grandes déportations humaines de l'histoire.

« Je ne sais pas si le café et le sucre sont nécessaires au bonheur de l'Europe, mais je sais bien que ces deux végétaux ont fait le malheur de deux parties du monde. On a dépeuplé l'Amérique afin d'avoir une terre pour les planter ; on dépeuple l'Afrique afin d'avoir une nation pour les cultiver². »

Ainsi les trois traits principaux de la colonisation de peuplement sont³ :

- Le massacre des populations autochtones
- La mise en place d'un régime d'autophagie
- La déportation des populations d'Afrique

La politique de la terre brûlée est systématique dans les entreprises coloniales sauf quand évidemment le Blanc n'a pas la supériorité démographique ou militaire.

L'évêque Bartholome de Las Casas raconte en 1620 l'histoire de la conquête de Cuba par les Espagnoles : « Les hommes (indiens) mouraient au travail et faim en les mines et les femmes en labours des terres ; ainsi se perdait entièrement l'île en peu de temps. C'était la vraie mode d'extirper le genre humain par tout l'univers ».

Face à la disparition des Caraïbes et populations amérindiennes par l'implantation et le développement de gigantesques plantations (canne, tabac, coton, caoutchouc) qui brûlaient la terre et anéantissaient ceux qui étaient forcés à la servir (autophagie), une main d'œuvre extérieure, abondante et servile fut exigée.

La traite permit de remplacer le travail des Indiens décimés par celui des Noirs. Elle fut invoquée comme une décision « humaine » pour préserver les autochtones survivants à l'oppression et les maladies des Blancs. Le même Evêque Las Casas cité précédemment - pris entre la défense des Indiens et la pression des colons cherchant des captifs-, justifia et recommanda le trafic des premiers bâtiments négriers.

La traite offrit donc le plus simple moyen de se procurer un cheptel humain, d'où l'importance pour les grandes métropoles de garder des comptoirs (« établissements ») en Afrique qui assuraient la traite des marchandises humaines (Golfe de Guinée pour la France) : ces établissements sont nécessaires au « transport de ce qu'il y a excédent à la population africaine pour remplacer dans nos îles ce qui manque à la population des cultivateurs »⁴.

Entre 1776 et 1800 on estime à 74000, le nombre d'esclaves importés par an dans les colonies du Nouveau Monde. La population noire aux Antilles françaises atteindra environ 630000 en 1789. Bien que le chiffre total soit difficile, on évalue entre 5 et 12 millions le nombre d'hommes introduits d'Afrique dans le Nouveau Monde⁵.

LE COLONIALISME SOUS BONAPARTE

La politique colonialiste aux Antilles de Bonaparte représente une illustration exemplaire.

C'est la question économique, sous le consulat de Bonaparte au début de l'année 1802, qui sert de prétexte à la répression la plus sanglante que connurent les Antilles.

Les colonies sont vues avant tout comme un moyen d'enrichir la métropole. Les Antilles, en 1787, représentent 30 % du commerce total de la métropole, 2/3 de son commerce extérieur.

En guerre avec les Anglais, la France n'a pas la maîtrise des mers, c'est naturellement que les Antilles développent les échanges avec les États-Unis. En échappant à la préférence nationale sur le plan économique (« Exclusive »), elles renforcent leur sentiment d'indépendance.

L'abolition de l'esclavage par la Convention le 4 février 1794 contribue à unifier ce sentiment, même si la volonté des ex-esclaves devenus cultivateurs se heurte au maintien des grandes propriétés et de l'économie coloniale qui privilégie la culture d'exportation à la culture vivrière.

Une fois la paix avec les Anglais signée, plus rien n'empêche Bonaparte d'assouvir sa soif de domination.

Malgré les nombreuses tentatives de dissuasion insistant sur le caractère désastreux d'une campagne militaire sur le plan humain et économique, l'inefficacité d'un assujettissement des Noirs qui ont conquis leur liberté, les contradictions avec la morale républicaine héritière de la Révolution, Bonaparte, en s'engageant dans une répression sanglante, révèle le caractère ouvertement raciste de sa politique⁶.

Sous le prétexte de refuser le mouvement d'autonomie des Antilles qui se dirige vers une indépendance (sans instituer cependant une rupture avec la France qui reste une référence), se dévoile la volonté à peine cachée du rétablissement de l'esclavage sous la domination d'un système colonial pur et dur.

Plusieurs généraux s'emploient à la destruction systématique des îles.

Accueillis souvent cordialement - car il n'est pas concevable que la France trahisse l'idéal républicain et bafoue les droits de l'homme -, ils font entendre la seule parole qu'ils connaissent, celle des canons dont la philosophie rudimentaire se résume à « un bon nègre, est un nègre mort ».

Le massacre des populations noires offre un argument pour la reprise de la traite des indigènes d'Afrique, première étape vers le rétablissement de l'esclavage qui est décrété le 19 mai 1802.

La politique consulaire puis impériale qui dirigea ce drame ne fut pas le seul fait d'un homme mais aussi d'un système économique et idéologique qui imprima sa marque bien après le départ du dictateur et l'abolition définitive de l'esclavage par le décret du 4 mars 1848⁷.

COLONISATION D'EXPLOITATION

Si la colonisation de peuplement concerne essentiellement le continent américain (et Antilles), la colonisation d'exploitation touchera l'Afrique et l'Asie.

L'histoire coloniale française connaît plusieurs époques. Les premières bases sont lancées avec François 1er en 1540. Mais c'est l'époque impérialiste qui débute vers 1830 et dont l'apogée se situe vers 1930 qui nous concerne plus directement.

La colonisation « consiste dans la domination d'une race par une autre en vue de l'exploitation à la fois du pays colonisé et de la main d'œuvre dominée⁸. »

Pour arriver à ses fins, elle cherche à s'implanter durablement, elle veut « habiter » le pays. Elle emploiera pour cela différentes formes d'assujettissement afin de rendre irréversible le processus de

domination. Ce qui compte c'est la structure sociale domination-subordination : « Le colonialisme n'est pas une machine à penser, n'est pas un corps doué de raison. Il est de violence à l'état de nature et ne peut s'incliner dans une plus grande violence »⁹.

Le pacte colonial

La domination s'opère sur deux niveaux : du colon vers le colonisé et de la métropole vers la colonie.

L'idée coloniale se fonde sur l'intérêt. Ce qui importe, c'est le degré d'utilité, la somme d'avantages et de profits devant en découler pour la métropole.

Ainsi, une grande partie de l'économie de la colonie est tournée vers la « mère patrie » qui cherche par une politique protectionniste et un développement orienté (produits manufacturés pour la métropole contre denrées premières pour la colonie) à tirer le maximum de profit. C'est l'esprit du pacte colonial : Il faut « décourager par avance les tentatives industrielles qui pourraient se faire jour dans nos colonies, obliger en un mot nos possessions d'outre-mer à s'adresser exclusivement à la métropole pour leurs achats de produits manufacturés, et remplir, de gré et de force, leur office naturel de débouchés réservés par privilège à l'industrie métropolitaine »¹⁰.

La bourgeoisie colonisée

Cette domination économique s'accompagne d'une panoplie de moyens d'asservissement empêchant la formation d'une élite.

La bourgeoisie colonisée ne sera par une bourgeoisie d'encadrement et inventive, liée à l'industrie, mais une bourgeoisie administrative et marchande inféodée au pouvoir blanc :

« La bourgeoisie est avant tout le produit direct de réalités économiques précises. Or dans les colonies, la réalité économique est une bourgeoisie étrangère. La bourgeoisie (colonisée) est sous développée, sa puissance économique est presque nulle »¹¹.

Ceci explique, pour une part, qu'à leur libération, les pays « indépendants » entrèrent directement dans le néocolonialisme. Le faible développement des industries de transformation, et l'absence des cadres nécessaires à son développement les rendaient tout autant dépendants de l'ex-métropole. Ainsi Fanon (1961) continue sur la bourgeoisie en ces termes :

« Elle est une bourgeoisie sans esprit tourné vers l'Europe : les bénéfices énormes qu'elle retire de l'exploitation du peuple sont exportés à l'étranger. »

La concentration urbaine

À l'exception de l'Afrique du Nord marquée par une volonté d'investir la campagne, l'implantation des Blancs se limite aux villes, en Afrique équatoriale, la plupart sont entièrement des créations de la colonisation. La migration des populations rurales augmentera le sous-prolétariat urbain, achevant de détruire les structures culturelles et sociales des peuples colonisés :

C'est la « fraction de la paysannerie bloquée à la périphérie urbaine, celle qui n'a pu encore trouver un os à ronger dans le système colonial. Cette cohorte d'affamés détribalisés, déclanisés constitue l'une des forces la plus spontanément et la plus radicalement révolutionnaire d'un peuple colonisé... Elle signifie la gangrène, le pourrissement irréversible installé au coeur de la domination coloniale »¹².

Profits et contrôle

Le souci du pouvoir métropolitain est de perdre le moindre d'argent possible dans l'investissement colonial. Il développera le protectorat, et les administrations régionales (gouverneurs), cherchera à faire progresser une autonomie partielle des colonies tout en maintenant sous le joug les colonisés :

« La plus grande somme d'indépendance administrative, économique et financière qui soit compatible avec la plus grande dépendance politique possible »¹³.

En fait, ce sont les milieux d'affaires privés qui tireront profit plus que l'État, de la colonisation. La transformation des capitaux publics en capitaux privés bénéficiera plus au contribuable qu'à l'industrie ou le commerce.

Les assimilationnistes rêvaient de transformer toutes les colonies en départements français, les intégrationnistes imaginaient une citoyenneté partagée. La réalité est plus prosaïque : l'assujettissement prima sur l'autonomie.

L'apartheid

L'apartheid est un cas à part, à la fois un archaïsme et l'aboutissement absolu de la domination. Aujourd'hui l'apartheid est aboli officiellement, mais la route sera longue pour qu'il le soit dans les faits et les mentalités.

Les premiers Blancs arrivèrent en Afrique du Sud en 1652. Ils appartenaient à la compagnie hollandaise qui faisait route vers les Indes. Des calvinistes hollandais et Huguenots français commencèrent à s'établir en tant que fermiers.

Les familles protestantes vivent une politique d'isolement autour du culte familial séparé des serviteurs et esclaves noirs

En 1806 la colonie tombe aux mains des Anglais qui suppriment l'esclavage en 1828 et établissent un gouvernement où, en 1858, les Noirs peuvent être représentés. Les mines de diamant et d'or sont découvertes (respectivement en 1870 et 1896). L'économie en sera transformée (transports, villes, industries), rendant nécessaire l'embauche d'une main d'œuvre africaine (Bantoue)

Deux tendances se dégagent :

- Le libéralisme anglo-saxon dont l'intérêt est de garder une main d'oeuvre mal payée (migration bantoue dans les villes). C'était une société de type concurrentielle et de stratification raciale.
- Le racisme afrikander traduisant l'intérêt des ouvriers blancs (anciens cultivateurs spoliés de leur terre) et boers. Ils voulaient engager une société de type paternaliste de défense des valeurs occidentales regroupées autour de la famille (self-preservation) qui exclue totalement l'Africain.

La stratégie des Boers l'emporta à partir de 1924 sur celle des Anglais, marquant la politique de l'apartheid.

Elle est présentée par les Afrikaanders comme une possibilité de développement séparé « respectant » la culture bantoue face à « l'agression » du capitalisme sauvage. Il s'agissait surtout pour les Blancs de préserver leur culture et leur race.

La séparation des peuples et de leur civilisation se fait donc au nom de la non-discrimination, des relations plus « harmonieuses » entre des groupes « autonomes ».

La ségrégation doit s'effectuer dans l'égalité. L'apartheid se veut donc l'apologie d'une véritable intégration séparée reposant sur la coordination des industries et des agricultures bantoues et non bantoues en un seul marché. C'est en réalité la volonté de rendre permanente l'inégalité des opportunités, mettre les Noirs dans une situation perpétuelle d'infériorité.

LES RELATIONS DE DOMINATION

L'évolution économique poussait à une remise en cause des systèmes traditionnels esclavagistes et coloniaux. À court terme, elle allait signer la mort du premier et une profonde mutation chez le second, prélude à la décolonisation. L'important était alors de garder en vigueur les principes du rapport de domination nécessaire à toute exploitation. Il s'agira en fait d'un transfert du système de domination d'une société archaïque à une société en voie de modernisation (première moitié du 20ème siècle). Les propriétés du système resteront donc inchangées.

Seront préservées les trois principales : la soumission de l'exploité, la hiérarchisation dans la relation de travail, le gel (ou le contrôle) de la mobilité sociale et spatiale des groupes dominés.

L'exemple de l'abolition de l'esclavage cité comme avancée du « progrès humain » ne sera qu'un leurre dont se joueront les dominateurs.

Suivant le genre de société vont se conformer des types de relations. La relation paternaliste correspond aux régions peu industrialisées post-esclavagistes ou colonialistes où le modèle familial traditionnel s'impose (Est du Brésil, Sud des États-Unis, et colonies)

La relation concurrentielle constitue une adaptation à la société industrielle centrée autour des zones urbaines.

La relation paternaliste

L'abolition de l'esclavage réduisait de fait l'éloignement social imposé par le lien de servitude. La relation paternaliste permettra de maintenir l'écart utile à l'exploitation économique et garantir la stabilité du système.

Ainsi la relation paternaliste préserve la rupture instaurée par l'esclavage dans la division du travail, le niveau de vie, l'éducation, elle se comprend comme une continuation de la société esclavagiste.

Grâce au maintien de l'écart social, le groupe dominant reste une classe homogène tandis que le groupe dominé est maintenu dans un statut déterminé : toute forme de lutte, de compétition, de mobilité collective est rendue impossible.

Le paternalisme institutionnalise la relation de domination en assignant à l'ancien esclave ou le colonisé ce qui doit être sa place et le « savoir rester à sa place ».

Le rôle du préjugé sauvegardera l'écart en adaptant simplement les anciens stéréotypes esclavagistes aux nouvelles conditions d'exploitation. D'institution légale, l'esclavage évoluera en tant qu'institution idéologique. Il se produit une institutionnalisation des attitudes par le truchement de l'éducation scolaire, familiale ou des partis politiques : « Il y a une homogénéité des représentations collectives, des valeurs et des idéaux de relations interraciales constituant un pattern des relations raciales héritées de l'esclavage »¹⁴.

Malgré l'évolution technologique ce type de relation se maintiendra dans les zones rurales des plantations, formant des poches de résistance. Dans cette résistance, la structure familiale joue un rôle important. Elle est constituée comme un îlot blanc, « gardienne de l'intégrité et de la pureté ».

La relation concurrentielle

Le capitalisme industriel imposa sa logique : ce n'est pas sous l'impulsion d'une morale charitable mais par nécessité économique que la société esclavagiste s'effondra¹⁵. Le salariat permit d'accroître la capacité de consommation indispensable à l'écoulement des produits. Face aux nouvelles technologies et organisations du travail, le capital, mobilisé dans l'achat et la manutention des esclaves, se révéla improductif, l'esclavage inadapté. Le travail libre, l'investissement public ou privé, se montrait plus lucratif.

La révolution industrielle allait bouleverser les données : phénomène urbain, elle produisit des flux migratoires en direction des villes et un brassage des populations.

La possibilité d'ascension sociale pour un nouveau prolétariat de couleur instaura une relation concurrentielle.

Ainsi nous passons de la relation figée du paternalisme, aux mouvements de poussée de la compétition, du statu quo social, à la mobilité sociale verticale.

La classe dominante se devait d'instaurer de nouvelles barrières (mentales et morales) pour garder le pouvoir. Elle s'attachera à réduire la liberté de locomotion sociale gagnée par la l'abolition de l'esclavage.

Aux États-Unis, il n'y aura pas de possibilité de mobilité individuelle dans une société globale mais une ascension à l'intérieur du groupe de couleur dans une société ségréguée. La qualité et la qualification de l'individu se heurteront aux mesures discriminatoires établies par le Blanc afin qu'il puisse garder la direction de la société.

Si le Noir passe du lumpenprolétariat au prolétariat, son ascension est contrôlée par le pouvoir blanc. Le préjugé racial jouera encore son rôle de sécurité-tampon. Notons ici que la notion de race prend la dimension de race sociologique et non biologique. Il s'agit en quelque sorte de classe de couleur en tant que symbole d'appartenance à une minorité exclue de la communauté nationale.

C'est l'origine, non les conditions personnelles, qui rentre en compte. Le préjugé racial permet de fixer une exclusion inconditionnelle.

Le groupe de couleur subit une double domination, en tant que prolétaire et en tant que non-Blanc ; à la classe sociale s'ajoute une stratification raciale.

Dans cette répartition stratifiée qui inflige une distinction sociale, les Blancs jouiront d'un statut supérieur (même si seulement une minorité de ce groupe possède les rênes du pouvoir) ; les dominés dans les zones de couleur connaîtront un statut plus bas.

La stratification raciale permet de lier préjugés de race et discriminations sociales (préjugé de classe) : fonction de l'individu et position dans la hiérarchie du travail.

Bastide (1970) résume ainsi la stratification raciale : « Dans une société multiraciale, il faut empêcher le Noir, de franchir les limites des classes. La création de castes endogames, fermées, a pour fonction de maintenir ce système de classe stratifié, dominé par la classe blanche. »

Ce sera entre le groupe blanc en bas de l'échelle sociale et le groupe de couleur en ascension

sociale que la lutte et la discrimination seront des plus féroces. Il s'agit de défendre son intérêt en tant que strate ethnique dans une concurrence multiraciale.

« Nous nous trouvions dans une société raciste où l'homme noir ne pouvait manger dans un même restaurant qu'un Blanc, loger dans le même hôtel ; où des chiens policiers étaient lancés à l'assaut des lycéens, où des bombes criminelles éclataient dans les églises, où le Ku Klux Klan lynchait impunément ; bref une société reproduisant sur une discrimination raciale, économique, politique, un apartheid à l'échelle d'un continent¹⁶. » (Atlanta, 1961)

Dans une autre société néo-esclavagiste, le Brésil, les gens de couleur pouvaient accéder aux emplois suivant leurs qualifications à condition qu'ils deviennent « Blancs », c'est-à-dire qu'ils acceptent les valeurs des Blancs. La seule porte de sortie dans la voie de l'ascension passe donc par le reniement de son groupe : c'est le processus d'aliénation du blanchiment.

Il y aurait donc une différence entre le modèle brésilien et le modèle nord-américain. Au Brésil, une certaine mobilité individuelle est possible mais elle est contrôlée dans le choix des individus et le canal d'ascension. Les critères de mobilité choisis par le Blanc sont la couleur de la peau, la fortune, le type de profession, l'instruction, l'éducation morale.

La distinction est basée sur un préjugé de couleur alors qu'aux États-Unis il s'agit d'un préjugé de race.

NOUVEAUX ESCLAVES

Quelle pourrait être la présentation de l'esclavage et l'esclave moderne ?

L'esclavagisme moderne n'a pas de corps, il doit bien exister des maîtres mais ils ne sont pas responsables, personne d'ailleurs n'est responsable des conditions abjectes de l'oppression ! L'oppressé est seul, l'opresseur est anonyme : le personnage classique du dominant (plus d'affrontement direct) s'est effacé au profit d'une intériorisation : jeu de substitution, d'apparence, de masques, de dissimulation.

L'esclave a perdu les signes physiques de la soumission mais en garde toujours les stigmates. On ne lui coupe plus les oreilles ou le jarret s'il tente de s'échapper. Le problème aujourd'hui n'est pas de s'échapper mais de savoir où aller. Car l'esclave moderne ne gagne ni en mobilité verticale (hausse de statut et rémunération), ni en mobilité horizontale (possibilité de quitter les zones-ghetto). Bref sa « liberté » généreusement octroyée par le maître est factice dans le pays « des Lumières, des Droits de l'homme et de l'Universel ».

La société coloniale, figée dans la relation paternaliste impose une rupture : « on est riche parce que Blanc, Blanc parce que riche »¹⁷. La société néo-esclavagiste, bouleversée par l'industrialisation, contrôle la relation concurrentielle : « Le Nègre riche est un Blanc, le Blanc pauvre est un Nègre »¹⁸. Ainsi, que cela soit sous le régime de la séparation ou de la stratification, c'est une nouvelle fois la couleur ou la race sociale qui prédominent dans le rapport économique.

Tant pis pour ceux qui prétendent que nous vivons dans une ère de liberté et accuse de paranoïa dès que l'on parle de dominateurs. Je dis que le « maître » est toujours là car l'homme de couleur doit toujours se définir par rapport au Blanc, dans sa relation de travail comme dans n'importe lequel de ses gestes.

On pourrait me rétorquer que les conditions ont quand même changé depuis les temps les plus sombres de l'esclavage. Mais les conditions économiques sont une chose, la manière dont on vit sa situation d'oppression en est une autre ; et elle est toujours dramatique.

Ce n'est pas par hasard si les termes « galère » et « galérien » sont devenus des mots à la mode dans nos banlieues. Ils désignent l'inaction ou plus exactement la non-action de la jeune génération « Black-Blanc-Beur ». En cela le monde de la galère rend impossible toute mobilité sociale mais aussi toute mobilité mentale. C'est pourquoi nous devons parler d'oppression, une oppression dans les fibres de l'être qui atteint son image (stigmatisation), son passé (amnésie culturelle collective, « passage au blanc ») et donc son avenir, sa relation à la cité (lumpenprolétariat), une oppression absolue¹⁹.

Si la condition ouvrière est devenue la condition d'oppression de l'ère industrielle, la condition « galérienne » devient la condition d'oppression de l'ère « post-moderne ».

« Lorsqu'un opprimé fait le tour de son expression, elle lui devient inévitable »²⁰. Ainsi peut-être voyons-nous une lumière sous la porte si les galériens se définissent en tant que groupe social et affirment leur identité « d'ethnie sociale ».

C'est ce qui semble en train de se passer : une prise de conscience culturelle et politique face à une stratification raciale. Ce mouvement s'oppose inévitablement et s'opposera de plus en plus aux préjugés, le racisme fleurissant est là pour en témoigner.

Le préjugé témoigne que cette stratification correspond bien à des conditions objectives. Le travailleur immigré était considéré comme étranger avant d'être ouvrier porteur de revendications, le galérien est considéré comme de la « deuxième ou troisième génération » avant d'être jeune porteur de lutte.

Si la condition économique joue son rôle, elle ne peut englober à elle seule tous les caractères de l'oppression. Le capitalisme a détruit le sens de l'activité humaine (rapport hommes - moyen de production) mais le colonialisme a détruit le sens de l'homme lui-même. Et cette aliénation, si elle touche en premier le dominé, n'épargne pas le dominateur.

« Il faut réhabiliter l'homme, réintroduire dans le monde l'homme total » nous dit Fanon (1961). Mais est-ce que l'Europe peut encore le faire ? C'est un défi que nous pouvons que relever !

Bibliographie

Bastide Roger, *Le prochain et le lointain*, Cujas, 1970 Bastide Roger, *Les Amériques Noires*, Payot, 1967 Benot Yves, *La démente coloniale sous Napoléon*, 1992 Dacy Elo, *L'actualité de Frantz Fanon*, Karthala, 1986 Fanon Frantz, *Les damnés de la terre*, Maspéro, 1961 Memmi Albert, *L'homme Dominé*, Gallimard, 1968

Notes de base de page numériques:

1 Si le prix de l'homme importé coûtait plus cher que son entretien, on développait l'élevage. Dans les colonies portugaises on demandait aux femmes un enfant par an : « le ventre qui donne des enfants est la partie la plus productive de la propriété esclave » (Manifeste esclavagiste au Brésil). Une loi fédérale interdit à partir de 1808 l'importation d'esclaves aux États-Unis. Les plantations se livrèrent à l'élevage humain pour pouvoir revendre le surplus sur le marché.

2 Bernardin de St Pierre (*Voyage à l'Île-de France*, lettre XII), 18ème siècle.

3 Si toutes les Amériques connurent une colonisation de peuplement, les principaux pays d'importation des noirs sont les États-Unis, le Brésil et les Antilles.

4 Forfait, ministre de la Marine, octobre 1801.

5 Estimations tirées de R. Bastide, *Les Amériques Noires*, 1967.

6 Pour la Guadeloupe, la plus basse estimation fait état de 10000 victimes soit 10 % de la population Noire de l'île. (Estimations tirées de Y. Benot, *La démente coloniale sous Napoléon*).

7 La Révolution de 1848 libéra par ce décret 500000 esclaves.

8 Bastide, *Le prochain et le lointain*, 1970.

9 F. Fanon, *Les damnés de la terre*, 1961.

10 Méline, chef du gouvernement entre 1896 et 1898.

11 F. Fanon, *Les Damnés de la terre*, 1961.

12 F. Fanon, op. cit.

13 Jules Harmand, *Domination et colonisation*.

14 Bastide, op.cit.

15 Ainsi, au Brésil, l'abolition du travail servile en 1888 n'a pas été le résultat de la révolte des Noirs, ni le fruit des bons sentiments. Il a été une affaire de blancs.

16 E.B. Dongale, intervention au colloque de Brazzaville, 1984.

17 F. Fanon, op. cit.

18 Bastide, op.cit.

19 Je reviendrai dans un prochain article sur les carences constituant la situation du dominé et les moyens de son asservissement.

20 A. Memmi, *L'Homme dominé*, 1968.